



DEMANDE DE CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

- 1^{ERE} CARTE = gratuit
 RENOUELEMENT CARTES «SESAME» ou «CCPM» = gratuit
 RENOUELEMENT CARTE «MONTELMAR-AGGLO» = joindre un chèque de 10 € à l'ordre du trésor Public à cette demande
- AUTRE :

PARTICULIER AGGLO *	
VEHICULE CLASSE	<input type="checkbox"/> 1 ET/OU <input type="checkbox"/> 2
Nom :	
Prénom :	
Adresse :	
Code postal :	
Commune :	
Téléphone fixe :	
Téléphone portable :	
E-mail :	
A REMPLIR POUR LES VEHICULES CLASSE 2	
Type de véhicule :	
Type de déchets amenés :	

PROFESSIONNEL	
SIÈGE SOCIAL :	<input type="checkbox"/> AGGLO* <input type="checkbox"/> HORS AGGLO**
Raison sociale (Nom):	
Type d'activité :	
Nom du dirigeant :	
Prénom du dirigeant :	
Adresse :	
Code postal :	
Commune :	
Téléphone fixe :	
E-mail :	
N° SIRET/SIREN :	

Justificatifs à joindre :

PARTICULIER
Pièce d'identité + Justificatif de domicile + Carte grise pour les véhicules de classe 2

PROFESSIONNEL
Document attestant la création de l'entreprise <u>datant de moins de 3 mois</u> (extrait K-BIS ou avis INSEE ou extrait du registre des répertoires de métiers...).

* ALLAN - ANCONE - LA BATIE ROLLAND - BONLIEU SUR ROUBION - CHAROLS - CHATEAUNEUF DU RHONE - CLEON D'ANDRAN - CONDILLAC - LA COUCOURDE - LA LAUPIE - LA TOUCHE - LES TOURRETTES - ESPELUCHE - MANAS - MARSANNE - MONTBOUCHER SUR JABRON - MONTELMAR - PORTES EN VALDAINE - PUYGIRON - ROCHEFORT EN VALDAINE - ROYNAC - SAINT GERVAIS SUR ROUBION - SAINT MARCEL LES SAUZET - SAULCE SUR RHONE - SAUZET - SAVASSE

** Pour connaître les conditions tarifaires pour les professionnels hors-agglomération, contacter l'agglo au 04 75 00 65 82.

Certifie l'exactitude des renseignements fournis ainsi que la validité des pièces fournies - M'engage à respecter les termes du règlement intérieur en vigueur - Atteste avoir pris connaissance des conditions tarifaires précisées dans le règlement intérieur - M'engage à signaler tout changement d'adresse ou de coordonnées - M'engage à restituer la carte d'accès en cas de déménagement hors du territoire de l'Agglo.

Fait à : Le.....

Nom et signature du demandeur
+ Cachet si professionnel

Cadre réservé à la collectivité

Carte n°

Remise le : - -

En main propre Par courrier

Agent :

OBTENTION DE LA CARTE D'ACCES :

Retourner ce formulaire complété, daté, signé et accompagné des justificatifs demandés :

- Directement au service environnement de Montélimar-Agglo : **La carte vous sera délivrée le jour même.**
Heures d'ouverture : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h-12h/13h30-17h30 ; Vendredi : 8h-12h /14h-17h
- Par courrier/fax/ mail adressé au service environnement de Montélimar-Agglo : **La carte vous sera envoyée sous 15 jours** à compter de la réception du formulaire. Tél. 04 75 00 64 41- Fax. 04 75 00 06 31 ; Courriel : contact@montelimar-agglo.fr -

